

Le Saint-Mitréen

24

Journal municipal
Janvier 2025

**Patrimoine et équipements publics :
zoom sur les grands travaux**



Ville de Saint Mitre les Remparts



www.saintmitrelesremparts.fr

2	Édito
3	Cérémonie des vœux
4-5	Rénovation cœur de village
6-7	Installation d'un nouveau château d'eau
8	Sécurité : des ralentisseurs installés
9	Espace jeunes : une recette à succès
10-11	Retour en images
12	En bref
13	Conseil municipal
14	État civil
15	Expression Libre
16	Agenda

📞 Numéros et mails utiles :

Hôtel de ville : 04 42 80 98 55

> bureaudumaire@saintmitrelesremparts.fr

Police municipale : 04 42 49 91 72 ou 06 20 54 59 31 ou 06 20 54 59 38

> policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr

Collecte des déchets (Métropole) : 0800 94 94 08

> collecte.paysdemartigues@ampmetropole.fr

Services techniques : 04 42 44 03 45

> servicestechmiques@saintmitrelesremparts.fr

Service urbanisme : 04 42 80 98 41

> urbanisme@saintmitrelesremparts.fr

Espace Familles-Solidarités : 04 42 06 74 16

> ccas@saintmitrelesremparts.fr

> espacefamilles@saintmitrelesremparts.fr

Le Saint-Mitréen n°24

Directeur de publication : Vincent Goyet

Rédaction : Loretta Jobard

Crédits photos : Céline Parenté, Loretta Jobard, Élus, Rémi Bainvel, Pascale Geulin, Cyril Catenne, Freepik, DR

Réalisation : Service Communication

Tirage : 3 100 exemplaires

Périodicité : 6 numéros annuels

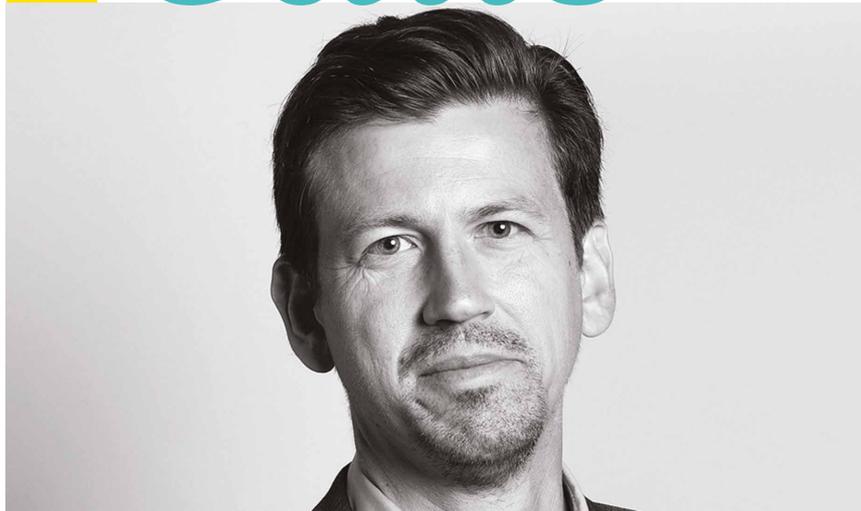
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2025

N°ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.

Impression : Mosaïques Impressions, St-Victoret

Ne pas jeter sur la voie publique.



Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens,

Année après année, vous voyez notre commune se transformer peu à peu, avec la volonté de valoriser nos atouts et d'améliorer notre cadre de vie, tout en préservant notre identité et nos spécificités.

Depuis le début de ce mandat, nous avons ainsi enfoui des réseaux aériens, rénové des routes, construit un nouveau terrain multisport, augmenté nos capacités de stationnement, déployé un plan fleurissement. Nous avons renforcé notre politique en matière de sécurité avec un effectif de police municipale complété et un doublement de notre réseau de caméras de vidéoprotection. Nous avons équipé les classes de nos écoles élémentaires avec des tableaux numériques.

Nous avons initié l'aménagement de nos plages, et nous nous apprêtons à lancer un concours d'architecte pour engager l'étape d'après, à savoir le réaménagement global de nos quartiers littoraux. Nous avons œuvré en faveur de la salubrité, avec la rénovation ou l'installation de toilettes publiques à Varage, à Massane, ou encore sous l'esplanade de l'Europe, juste à côté de la mairie. Nous avons aussi installé plusieurs dizaines de poubelles publiques supplémentaires, et même des distributeurs de sacs à déjections canines. Nous avons donné une adresse et un numéro à des centaines d'habitations qui en étaient dépourvues.

Vous êtes nombreux à profiter aussi d'un nouvel équipement majeur avec notre Maison de la Jeunesse, pensée comme outil pour accompagner une politique forte en faveur des familles. Les nombreux projets qui s'y concrétisent sont le fruit de la décision de reprendre en main notre action sociale dans toutes ses dimensions, et d'une réorganisation des services municipaux pour renforcer notre capacité à proposer de nombreuses activités à la population.

Dans notre cœur de village, les travaux de revitalisation ont enfin débuté : végétalisation, désimperméabilisation, valorisation de notre patrimoine ancien, mobilités simplifiées, mais aussi amélioration des services de proximité, convivialité et dynamisme sont les grands principes d'aménagement de ce projet phare, qui a nécessité un patient et minutieux travail préparatoire.

Nous pourrions continuer longtemps la liste de toutes les mesures, travaux et améliorations réalisés pour améliorer les services rendus à la population, par exemple avec l'extension des horaires périscolaires ou encore la délivrance de pièces d'identité. Au bénéfice de tous les quartiers, et de tous les âges.

En ce début d'année marqué par une trêve pleine d'espoirs de paix pour les peuples au Proche-Orient, je veux croire que le meilleur est possible pour notre commune, pour notre pays, et pour la planète. Il appartient à chaque d'y œuvrer en agissant au quotidien avec responsabilité, civisme, tolérance et respect d'autrui. C'est une exigence et une nécessité pour vivre en démocratie.

Vincent Goyet
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts



SAVE THE DATE

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Mardi 28 janvier 2025

Théâtre de la Manare - 19h

(Ouverture des portes à 18h30)

RÉNOVATION DE NOTRE

C'est parti ! La rénovation de notre cœur de village a débuté le 13 janvier dernier !

Renaturation, arborisation, désimperméabilisation, changement de revêtement, changement de réseaux vétustes, mise en lumière des remparts, implantation d'un distributeur, installation d'une zone de livraison et de stationnement de proximité... Ce grand chantier va considérablement améliorer et valoriser notre cœur de village, et, comme tout chantier, nécessite quelques ajustements dans la vie des administrés le temps de sa réalisation.



Le calendrier

- Le chantier se déroule en plusieurs phases, dans l'intramuros et sur la place Neuve, depuis le 13 janvier 2025, pour une fin des travaux prévue, hors aléas, en décembre 2025.
- Horaires du chantier : 7h30-17h du lundi au vendredi.



La circulation

- La circulation restera ouverte rue Bellefont, hors période de réfection de la voie.
- La circulation sera complètement interdite dans l'intramuros (cf plan au verso) Les rues Bonfils et des Espérettes restent en double-sens durant la durée du chantier, mais pourraient être bloquées épisodiquement durant certaines phases.



Le ramassage de la collecte

- Durant la durée des travaux, les véhicules de la collecte ne pouvant circuler dans l'intramuros, les habitants ne pourront plus accrocher leurs ordures ménagères sur les crochets.
- Des conteneurs collectifs pour les ordures ménagères seront disposés à côté des conteneurs de tri existants : parking de la Manare, et en bas du parking de la mairie. Les usagers se déplaceront ainsi dans un endroit unique pour les déchets ménagers et le tri.



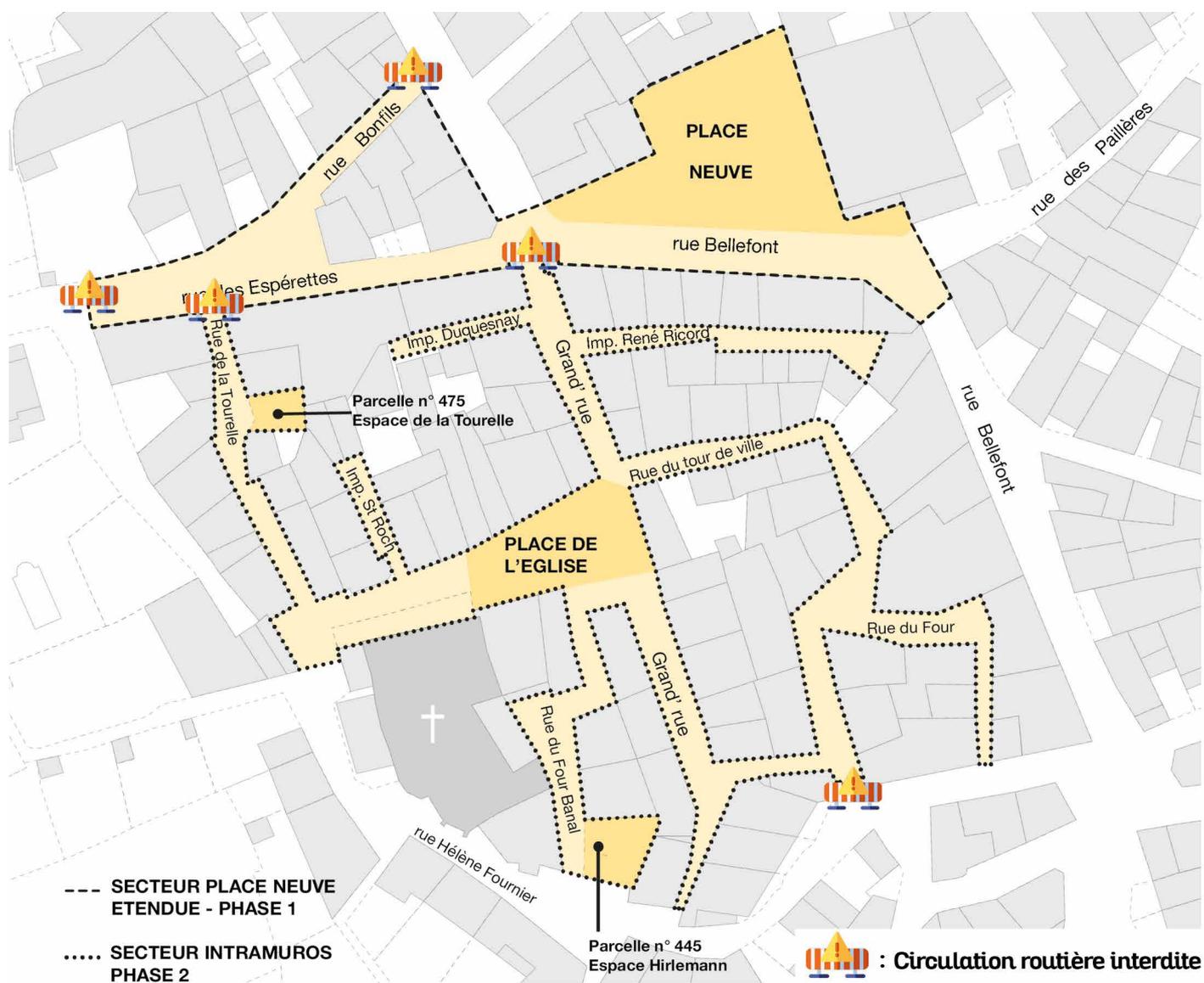
Côté place Neuve, les objectifs sont de retrouver des arbres, de créer des terrasses tout autour de la place, de travailler l'accessibilité pour tous, de désimperméabiliser et de planter des îlots de fraîcheur, et d'installer un point d'eau accessible à tous les usagers.

Côté intramuros, le projet vise à mettre en valeur les rues et placettes, en travaillant sur les matériaux des sols, sur la topographie des rues pour éloigner l'eau des façades, et sur la désimperméabilisation des pieds de façades pour répondre aux enjeux de confort thermique et améliorer le cadre de vie en végétalisant.

RE CŒUR DE VILLAGE

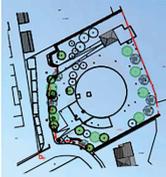
Une exposition, visible en salle des mariages en mairie, est accessible à toute la population. Elle détaille tout le projet, côté place Neuve et côté intramuros, incluant les types de matériaux utilisés, les projets d'éclairage pour la mise en valeur de notre patrimoine, le type de mobilier qui sera implanté (fontaine, signalétique, arceaux vélos...), les palettes végétales...

Plan des rues impactées :



Une question, une remarque, une suggestion ?
Écrivez-nous !

jeparticipe@saintmitrelesremparts.fr



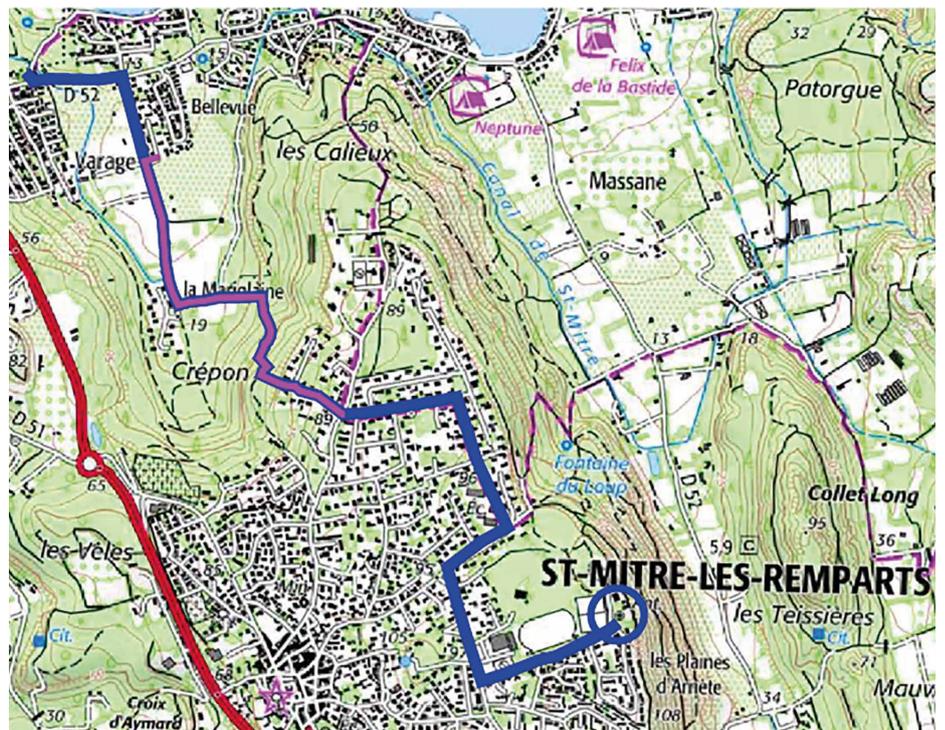
Installation d'un nouveau château d'eau

Afin de répondre à une optimisation de l'eau distribuée sur notre commune et permettre de répondre aux futures évolutions de la population, il est apparu nécessaire d'installer un nouveau château d'eau : le chantier doit démarrer début février, et durer jusqu'en octobre.

Ce nouvel ouvrage sera positionné non loin du gymnase, et permettra une **restructuration majeure du réseau** de distribution de la commune avec la mise en place de surpresseur de dernière génération afin **d'optimiser la pression résiduelle chez l'ensemble des usagers de la commune**. Notre stockage en eau potable passera ainsi de **900 m³ à 3 000 m³**.

Ces travaux seront réalisés par la **Métropole et la Régie des Eaux à partir de février prochain, pour se terminer hors aléas en octobre 2025**.

Côté circulation, **les services de bus et de collecte ne seront pas impactés**. En cas de route barrée, **des points d'apports seront disposés de part et d'autre du tronçon concerné**. Certains secteurs seront impactés périodiquement, notamment le boulevard de la Farandole, le chemin de Tartarin, et l'allée de la Marjolaine. **Des solutions provisoires seront mises en place pour impacter le moins possible les habitants (voir page ci-contre)**.



La localisation des travaux pour le château d'eau, qui nécessite une rénovation du réseau d'eau existant, ainsi que la reprise des branchements des canalisations.



RÉUNION PUBLIQUE LE MERCREDI 29 JANVIER 18H SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL EN MAIRIE

Afin de présenter le projet et d'échanger avec les administrés, une réunion publique est organisée le mercredi 29 janvier en salle du conseil municipal, en présence de la Métropole.

Plans des rues impactées avec aménagement de voies provisoires :



Des ralentisseurs pour une circulation apaisée

Afin d'apaiser et de sécuriser la circulation, un plan d'installation de ralentisseurs est programmé dans toute notre commune fin janvier.

Afin de garantir la sécurité de tous les usagers de la route et de renforcer la tranquillité dans les quartiers résidentiels, la commune de Saint-Mitre-les-Remparts procédera à l'installation de ralentisseurs dans plusieurs points stratégiques de la ville.

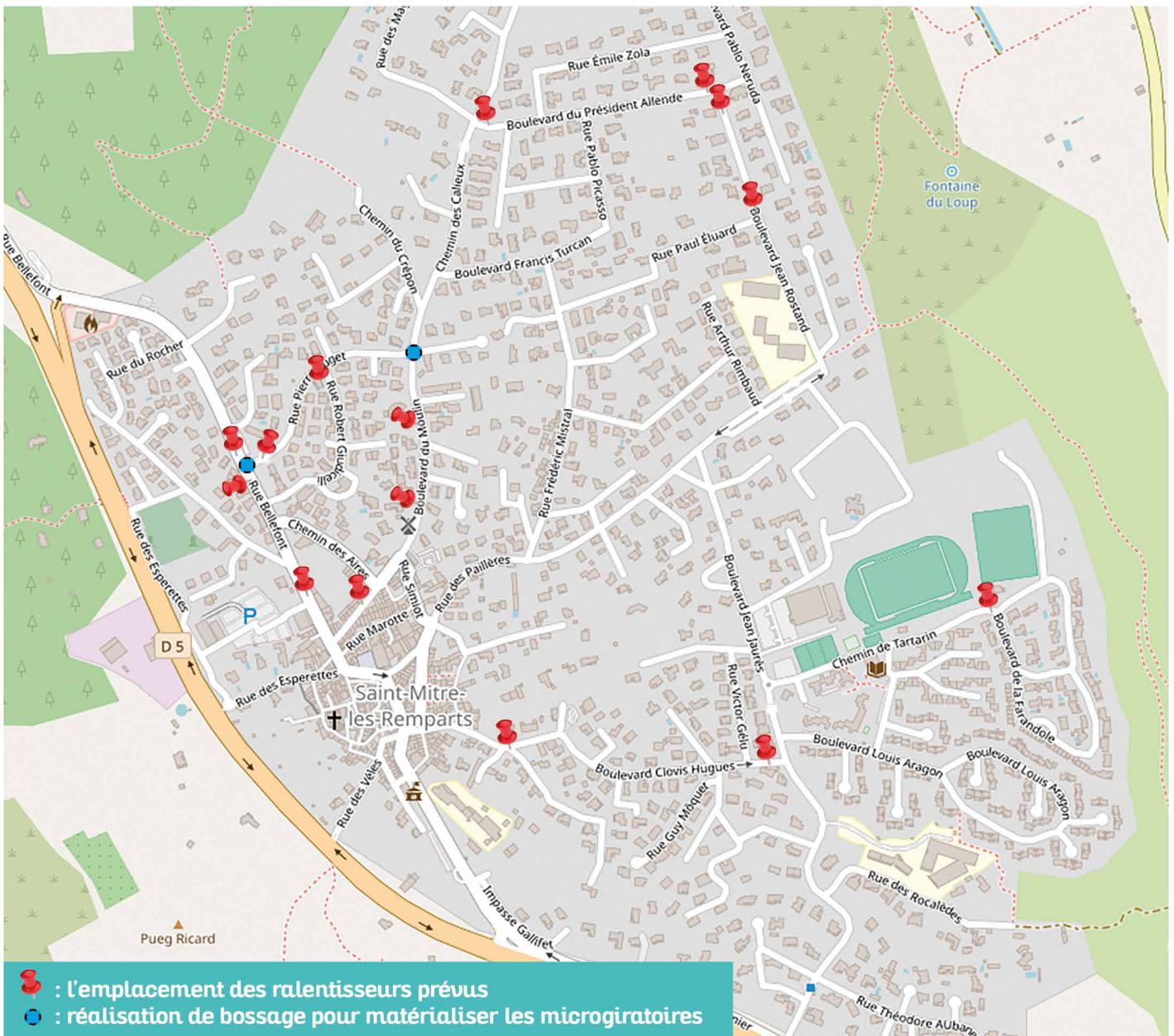
Ces aménagements, qui visent à modérer la vitesse des véhicules,

seront déployés fin janvier.

Les travaux concerneront notamment la rue Irénée Sabatier, le boulevard Clovis Hugues, la rue Pierre Puget, le chemin de Tartarin, le boulevard du Moulin, le boulevard Président Allende, le boulevard Jean Rostand, ainsi que les rues du Clos et Bellefont. Ces zones ont été identifiées comme prioritaires pour

améliorer la sécurité des piétons et des riverains.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale d'apaisement de la circulation et de valorisation de notre cadre de vie. Nous remercions les habitants pour leur compréhension durant les travaux et leur engagement à respecter ces nouveaux dispositifs.



Succès pour l'espace Jeunes

Stage photographie, création de musique, théâtre, jeux d'animations thématiques... Pas de doute, l'espace Jeunes a trouvé sa recette à succès !

Conçu comme une continuité au centre de loisirs pour l'accueil collectif des mercredis après-midi et des vacances, cet espace réservé a trouvé rapidement son public auprès des 12-17 ans. Une soirée spéciale s'est d'ailleurs tenue en décembre dernier, durant laquelle les animateurs du service animation jeunesse ont proposé aux jeunes (habillés sur leur 31) de s'affronter dans un tournoi de jeux de société aux allures de casino, agrémenté d'une piste de danse et d'un buffet. La soirée, après un enchaînement de karaoké et de Just Dance, s'est terminée en élisant, non pas un mais deux champions du Royal December 2024.

Pour rappel, l'espace Jeunes a été créé en 2023, au sein de la Maison de la Jeunesse, qui accueille déjà le centre de loisirs. Notre équipe d'animation propose à tous les jeunes, dès la 6^{ème} et jusqu'à 25 ans, des temps d'accueil collectifs et individuels, durant lesquels des temps d'échanges privilégiés sont proposés.

Des rendez-vous individuels d'accueil et d'écoute sont organisés pour les 12-25 ans, afin évoquer tous les sujets en lien avec leurs préoccupations (scolarité, job d'étudiants, accès aux droits, vie sociale, santé, logement...).

Un accueil collectif est réservé aux 12-17 ans, les mercredis après-midi et pendant les vacances, sur inscription.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter l'espace Jeunes :

Espace Jeunes
Maison de la Jeunesse
20, chemin de Tartarin
Téléphone : 04 42 06 97 52
Adresse e-mail :
espacejeunes@saintmitresremparts.fr



La soirée spéciale 'Royal December' a affiché complet !

De belles fêtes

Des temps forts

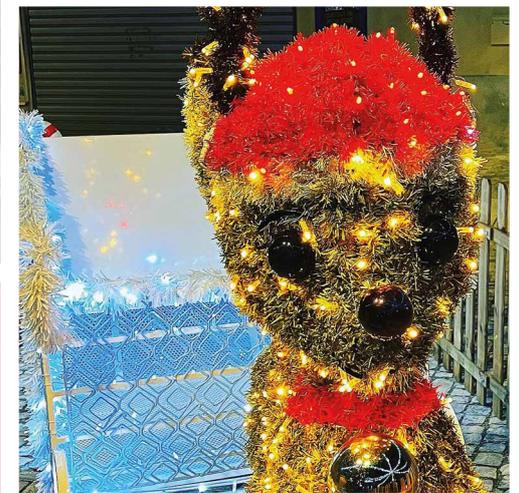


Des animations



es de fin d'année !

De la décoration



Pour des fêtes réussies !



600€ récoltés par l'association JAIME pour le Téléthon



Chaque année, l'association JAIME organise une exposition-vente fin novembre, dont les profits sont entièrement reversés au Téléthon.

En 2024, les membres ont récolté 600€ ! Une remise de chèque symbolique à Monsieur le Maire a été organisée en fin d'année, et le montant a depuis été reversé à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Pour rappel, le Téléthon est un événement caritatif organisé depuis 1987 par l'AFM pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires (myopathies, myotonie de Steinert) essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares. L'argent est également utilisé pour aider au quotidien et accompagner les malades essentiellement atteints de myopathie.

Merci à toutes les bénévoles pour leur implication et leur travail.

Des ateliers numériques gratuits pour les seniors

LES CLÉS DU NUMÉRIQUE



ATELIER GRATUIT
10 séances de 2h animées par un professionnel
Pour les jeunes de 60 ans et +



Rendez-vous tous les mardis après-midis du 14 janvier au 25 mars, de 14h à 16h, pour des ateliers numériques gratuits.

Les ateliers sont dispensés à l'Espace Familles-Solidarités, 100 rue Giudicelli, à destination des 60 ans et plus.

Sur inscription auprès du CCAS :

100 rue Giudicelli
04 42 06 74 16
ccas@saintmitresremparts.fr

Un limiteur de son installé dans la Salle de Varage



La salle polyvalente de Varage est désormais munie d'un nouveau système de limiteur de son. Le but étant de protéger le cadre de vie des habitants avoisinant l'enceinte, mais également de sensibiliser les futurs locataires de la salle polyvalente.

Concernant le fonctionnement du limiteur de bruit, il a été calibré à la limite de 101 décibels, considérée au-delà comme dangereuse pour l'audition. L'appareil contient 3 petits voyants orange qui indiquent le nombre de dépassements autorisés dans l'heure. Les trois grands voyants (vert, orange, rouge) indiquent eux, le niveau sonore actuel de la pièce.

Le voyant vert représente un niveau sonore normal, le voyant orange représente le seuil à ne pas dépasser et le voyant rouge est un dépassement.

Si le niveau sonore est dépassé (voyant rouge) alors, il y aura une coupure électrique de 10 secondes qui se mettra en place tandis que l'appareil se réarmera automatiquement. Par conséquent, le premier petit voyant orange allumé est synonyme du premier dépassement.

À la suite de la coupure d'énergie, il y a deux solutions, si les 3 petits voyants orange clignotent, cela indique qu'un accès extérieur est détecté (porte, fenêtre). Si les 3 voyants orange sont éteints alors la coupure de courant est définitive.

Nous comptons évidemment sur vous pour être responsable avec le nouveau système installé. Nous vous invitons d'ailleurs à prendre connaissance du limiteur de bruit en amont de l'événement, auprès de Saint-Mitre Informations.

En cas de problèmes techniques ou si les 3 petits voyants orange s'éteignent, merci de contacter les services techniques au 04 42 44 03 45.

Délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports : ouverture du dispositif à Saint-Mitre-les-Remparts



Depuis quelques semaines, la mairie de Saint-Mitre-les-Remparts est en capacité de délivrer des pièces d'identité. Cela traduit la volonté municipale d'offrir à nouveau à ses administrés un service de proximité essentiel pour chacun.

Pour y parvenir, la municipalité a conjugué un triple effort : d'abord un réaménagement de l'accueil de la mairie pour optimiser les espaces dédiés aux différentes missions de nos agents ; puis la réorganisation du service d'état civil pour leur permettre de prendre en charge cette nouvelle mission ; enfin la formation de ces mêmes agents pour les familiariser avec les nouveaux outils et matériels.

À moyens humains constants, nous renforçons les compétences de nos agents, nous améliorons les services rendus à la population, et nous bénéficions d'une dotation supplémentaire de la part de l'État.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous et découvrir les démarches à effectuer en vous rendant sur notre site internet :

www.saintmitresremparts.fr

Parlez-vous provençau ?



« Quand Janvié es journadié, Mars l'es pas, nimai Febrié » :

Quand Janvier est changeant, Mars ne l'est pas, Février non plus.

Retrouvez sur cette page un résumé des comptes-rendus des conseils municipaux, avec les délibérations votées et le nombre de votants - pour - contre - abstention. Pour plus de détails, rendez-vous sur notre site internet : www.saintmitrelesremparts.fr

Séance du 2 décembre 2024

Votants
Pour
Contre
Abstention

FINANCES-COMMANDE PUBLIQUE

N°	Description	Votants	Pour	Contre	Abstention
2024-76	Finances - Décision modificative n°2	28	28	0	0
2024-77	Finances - Demande d'aide financière au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre du contrat départemental pour la transition écologique 2024/2025	28	28	0	0
2024-78	Finances - Admission en non-valeur et créances éteintes sur exercices antérieurs	28	28	0	0
2024-79	Finances - Vote d'une subvention à l'association Équipes Saint-Vincent Martigues - exercice 2024	28	28	0	0
2024-80	Finances - Vote d'une avance sur subvention à l'association football club de Saint-Mitre - exercice 2025	28	28	0	0
2024-81	Finances - Vote d'une avance sur subvention au Centre Communal d'Action Sociale - exercice 2025	22	22	0	0
2024-82	Finances - Approbation des rapports de la CLECT portant évaluation des charges transférées par la Métropole et ses communes membres au titre des transferts et restitutions de compétences	28	28	0	0
2024-83	Commande publique - Avenant au MAPA 2021-01 Travaux de voirie et réseaux divers	28	28	0	0
2024-84	Commande publique - Attribution du marché public de travaux MAPA 2024-04 " entretien et maintenance des installations de climatisation chauffage "	28	28	0	0
2024-85	Commande publique - Attribution du marché public de travaux MAPA 2024-06 " marché d'assurances des risques sanitaires "	28	28	0	0

INTERCOMMUNALITÉ-URBANISME-VIE ÉCONOMIQUE

N°	Description	Votants	Pour	Contre	Abstention
2024-86	Intercommunalité - Approbation du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Métropole Aix-Marseille Provence	28	22	0	6
2024-87	Intercommunalité - Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et assainissement	28	28	0	0
2024-88	Intercommunalité - Approbation du rapport annuel d'activités de la Métropole Aix-Marseille Provence	28	26	0	2
2024-89	Vie économique - Autorisations d'ouvertures dominicales 2025 - annule et remplace la délibération 2024-71 du 30 septembre 2024	28	28	0	0
2024-90	Urbanisme - ZAC de l'Anglon - Bilan de la concertation	28	28	0	0

PERSONNEL

N°	Description	Votants	Pour	Contre	Abstention
2024-91	Protection sociale complémentaire - Adhésion à la convention de participation prévoyance 2025-2030 du centre de gestion des Bouches-du-Rhône et participation financière de la collectivité	28	24	0	4
2024-92	Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement des policiers municipaux	28	22	0	6
2024-93	Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)	28	22	0	6
2024-94	Modification du tableau des effectifs - création d'un emploi à temps complet	28	28	0	0



Votre Pub ici !

Contactez le
04 42 49 04 61

ou communication@saintmitrelesremparts.fr

ÉTAT CIVIL



Naissances

Milhan Eden PLESSIS, né le 21 octobre 2024 à Martigues.

Esmée Alma Cyrielle TOMATIS, née le 29 octobre 2024 à Vitrolles.

Kaï Jamal EDBAB, né le 29 novembre 2024 à Martigues.



Mariages

Doriane DI NOLFO et Nicolas DAVID, mariés le 14 décembre 2024.

Cécilia MENGUS et Jean-Claude CAO, mariés le 28 décembre 2024.



Décès

André Salomon BEN CHETRIT, décédé le 27 novembre 2024 à Martigues.

Antoine NUNEZ, décédé le 28 novembre 2024 à Martigues.

Antoine BELMONTE, décédé le 8 décembre 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Gérard MALANDRINI, décédé le 9 décembre 2024 à Martigues.

Rose TOURSCHER, décédée le 11 décembre 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Lucette SERRUS, épouse LOPEZ, décédée le 12 décembre 2024 à Saint-Mitre-Les-Remparts.

Mohamed BOUAZZATI, décédé le 16 décembre 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts.

José DA SILVA DO PAÇO, décédé le 17 décembre 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Irène STISI, décédée le 20 décembre 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Thérèse FAIVRE, veuve COMPAGNE, décédée le 20 décembre 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Hélène GRILLOT, veuve HEYBERGER, décédée le 29 décembre 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Annie RUIZ, épouse MANGANI, décédée le 2 janvier 2025 à Martigues.

Pierre RAJA, décédé le 9 janvier 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Jeannine LEBRETON, veuve RAMARONI, décédée le 9 janvier 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Huguette OLIVE, veuve BARLETTA, décédée le 14 janvier 2025 à Martigues.



Saint-Mitre en vie

Un tissu médical dynamique

L'accès aux soins est un enjeu essentiel. À Saint-Mitre-les-Remparts, nous avons la chance de compter parmi nos habitants de nombreuses professions médicales, dont beaucoup exercent leur activité sur la commune. Pour autant, la municipalité est particulièrement attentive à répondre aux demandes des praticiens désireux de s'implanter ou se maintenir sur notre territoire.

Nous avons ainsi œuvré activement pour favoriser l'accueil en 2025 de deux nouveaux médecins généralistes, en plus de ceux déjà installés. L'un viendra occuper un local municipal rue Bellefont, tandis que le deuxième se positionne dans notre zone économique des étangs, à proximité du collège Saint-Louis.

C'est également dans ce secteur qu'un centre dédié à la prévention de l'obésité et à l'accompagnement des personnes en situation de surpoids va voir le jour, non loin du bâtiment dans lequel s'est installée l'ASTBTP 13 (association des services de santé au travail pour les entreprises du BTP).

Surtout, la municipalité prépare désormais la création dans le centre-village d'une maison médicale capable d'accueillir de nombreux praticiens saint-mitréens désireux de trouver des locaux plus adaptés à l'accueil de leur patientèle, tout en conservant la proximité qui fait notre force. Aux dernières nouvelles, ce bâtiment pourrait inclure un laboratoire d'analyses médicales. À suivre !

Vincent Goyet

Les Saint-Mitréens avant tout

On dit que le silence est d'Or.

Cela a été le cas pour notre groupe dans les 2 dernières « expressions libres » de notre magazine local.

Toutefois, le mois de janvier est la période des vœux pour l'année à venir.

Nous souhaitons à tous les Saint-Mitréens une bonne année, une bonne santé et de profiter des bons moments que la vie nous procure.

La période de janvier est aussi celle des vœux que nous aimerions voir exaucés.

Nous souhaiterions donc que cette année soit celle où les promesses de campagne soient mises en œuvre.

A ce jour, à part des palmiers, du sable, un olivier et des sacs à crottes, peu de projets promis ont été mis en place : où sont le PLUi (annoncé sous 18 mois et qui ne sera effectif que sur le prochain mandat), le port, la nouvelle école, la place neuve, les 1000 arbres ? Les inaugurations sont celles de projets initiés par notre équipe (maison des associations rebaptisée « de la jeunesse », parking du Don du sang, Bastide Sainte Victoire), des projets critiqués et combattus en leur temps mais célébrés en grande pompe en se les attribuant !

Alors un dernier souhait : ouvrez les yeux !

Les Saint-Mitréens avant tout

L'Agenda

Sélection

JANVIER

MARDI 28 JANVIER

Atelier du numérique pour les seniors

Espace familles-solidarités | 14h-16h

Gratuit sur inscription : 04 42 06 74 16

MARDI 28 JANVIER

Vœux du Maire à la population

Théâtre de la Manare

18h30 ouverture des portes et 19h cérémonie

MERCREDI 29 JANVIER

Réunion publique | Travaux château d'eau

Hôtel de ville | 18h

JEUDI 30 JANVIER

Assemblée générale de l'ADSM

Théâtre de la Manare | 18h30

FÉVRIER

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

Loto des pompiers

Caserne des pompiers | 18h

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

Comment devenir un vrai pirate ? - Spectacle jeune public

Théâtre de la Manare | 16h

Billetterie : www.billetreduc.com

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

Mon Brel préféré - Spectacle musical

Théâtre de la Manare | 20h30

Billetterie : www.billetreduc.com

DU 4 AU 25 FÉVRIER

Exposition photos Marius : 5 auteurs

M.H. Brancourt, V.Kuhn, F.Conil, D.Gaucher et M.Garcia

Médiathèque municipale Charles Rostaing

Infos : 04 42 49 15 11

MARDI 4 FÉVRIER

Atelier du numérique pour les seniors

Espace familles-solidarités | 14h-16h

Gratuit sur inscription : 04 42 06 74 16

MERCREDI 5 FÉVRIER

Les mercredis du cinéma : « Le cercle des poètes disparus »

Théâtre de la Manare | 20h

Billetterie : 04 42 49 04 64

MARDI 11 FÉVRIER

Atelier du numérique pour les seniors

Espace familles-solidarités | 14h-16h

Gratuit sur inscription : 04 42 06 74 16

LUNDI 24 FÉVRIER

Don du sang

Théâtre de la Manare | 15h à 19h

MARDI 25 FÉVRIER

Atelier du numérique pour les seniors

Espace familles-solidarités | 14h-16h

Gratuit sur inscription : 04 42 06 74 16

VENDREDI 28 FÉVRIER

Une soirée aux couleurs de la Corse - Soirée à thème

Théâtre de la Manare | 19h

Billetterie : 04 42 49 04 64